Document generated on 07/13/2025 4:38 a.m.

Recherches féministes

Enjeux pour les femmes, enjeux pour le féminisme

Huguette Dagenais

Volume 6, Number 2, 1993

Enjeux

URI: https://id.erudit.org/iderudit/057747ar
DOI: https://doi.org/10.7202/057747ar

See table of contents

Publisher(s)

Revue Recherches féministes

ISSN

0838-4479 (print)
1705-9240 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Dagenais, H. (1993). Enjeux pour les femmes, enjeux pour le féminisme. *Recherches féministes*, *6*(2), 1–6. https://doi.org/10.7202/057747ar

Tous droits réservés © Recherches féministes, Université Laval, 1993

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

PRÉSENTATION

Enjeux pour les femmes, enjeux pour le féminisme

Huguette Dagenais

Choisir un titre pour un numéro non thématique de revue, donc par définition ouvert à une variété de thèmes et de points de vue, est toujours une opération délicate. Pour celui-ci, le troisième[1] de *Recherches féministes*, le Comité de rédaction avait l'embarras du choix. Nous aurions pu choisir, par exemple, « bilans » et ainsi devancer les nombreux autres numéros de revue et ouvrages collectifs auxquels donnera lieu la fin du siècle et du millénaire, car chacun des articles permet d'évaluer des changements qui se sont produits ces vingt dernières années dans le système d'éducation, aux niveaux secondaire (Bouchard) et universitaire (Eichler), dans l'accès des femmes à des postes de pouvoir (Lépine; Tremblay et Pelletier), dans l'approche de la violence masculine (Ouellet, Saint-Jacques et Lindsay), dans le champ des études féministes (Eichler) de même que dans la théorisation des rapports sociaux de sexe (Haicault) et les débats épistémologiques auxquels elle donne lieu (Dagenais et Drolet).

Nous aurions pu encore mettre l'accent sur le fait que trois des sept contributions de ce numéro ont pour objet premier des hommes, considérés en tant que membres de la catégorie sociale de sexe masculine. En effet, Pierrette Bouchard et Jean-Claude Saint-Amant se penchent sur le « décrochage » scolaire des garçons tandis que Francine Ouellet, Marie-Christine Saint-Jacques et Jocelyn Lindsay examinent le comportement d'hommes violents qui ont profité d'un programme de traitement et Margrit Eichler et Louise Vandelac s'intéressent aux hommes qui enseignent en études sur les femmes ou féministes au Canada.

Cependant, les articles se rejoignent sur un autre plan également : ils démontrent que les changements dans les rapports sociaux de sexe ne se font pas sans mal, car ils butent non seulement contre des obstacles tangibles (d'ordre économique, notamment) mais aussi et toujours contre les symboles, les stéréotypes et, selon l'expression de Monique Haicault, le « prêt à penser » de la doxa de sexe. De ce processus découlent des effets pervers et des contradictions, qui s'articulent à leur tour en de nouveaux enjeux, tant pour le mouvement féministe que pour les femmes et les rapports sociaux de sexe. D'où la décision du comité de rédaction de souligner ce fait dans le titre du numéro.

L'essai théorique de Haicault ouvre la voie et sert de toile de fond aux contributions suivantes. Adoptant une perspective non dualiste du rapport entre le matériel et le symbolique, l'auteure patiemment, inexorablement démonte et démontre tout à la fois la nature, le fonctionnement et le langage de la doxa de

1. Les deux premiers étaient le volume 2 numéro 2 1988, intitulé « Convergences » et le volume 4 numéro 2 1990, ayant pour titre « Unité/diversité ».

sexe qui, « au travers d'opinions, de croyances établies, constituant un arbitraire culturel de sexe propre à une société à un moment de son histoire [...] se substitue à une analyse objective du phénomène observé [... et] reconduit les grands principes de domination en dépit des pratiques novatrices ». A l'oeuvre dans « les pratiques les plus courantes, et en particulier dans les lieux de communication et de formation de masse, dont l'école, s'imposant aux dominées comme aux dominants et sans cesse en transformation/réinterprétation, la doxa de sexe n'est pas facile à repérer. Toutefois, les exemples que fournit Monique Haicault tout au long de son texte faciliteront grandement cette tâche. Car il s'agit bien d'une tâche essentielle, « la doxa de sexe [étant ...] un enjeu du rapport social entre les sexes ».

L'article de Bouchard et Saint-Amant illustre on ne peut mieux le fonctionnement de la doxa de sexe. A partir de l'exemple québécois – mais le problème se pose ailleurs en Occident – et tout en faisant une critique des ouvrages théoriques sur la socialisation familiale et scolaire, Bouchard et Saint-Amant montrent comment le processus de construction des identités masculines et féminines s'élabore à partir des stéréotypes sexuels et comment cela peut influer sur la réussite scolaire des jeunes. Ainsi, les comportements de rudesse et d'opposition à l'autorité, qui font partie des stéréotypes de la masculinité, particulièrement dans les milieux défavorisés, peuvent procurer aux adolescents une certaine ascendance sur leurs pairs mais ils ne favorisent pas la réussite scolaire. L'école paraît mieux adaptée aux attentes, largement stéréotypées également, de la société à l'égard des filles. Le fait qu'à l'école secondaire les filles réussissent mieux et persévèrent davantage que par le passé constitue d'ailleurs un acquis important du mouvement féministe. Pourtant, ce qui retient l'attention actuellement c'est bien davantage l'échec scolaire des garçons, comme si, « parce que certains garçons y réussissent moins bien et, surtout, parce que plus de filles y réussissent mieux, l'école est considérée comme dysfonctionnelle ». Faudrait-il maintenant adapter l'école aux garçons, afin d'éviter « la crise de l'identité masculine », et disqualifier la réussite scolaire des filles?, demandent Bouchard et Saint-Amant. Leur conclusion est que « L'enjeu est de taille et il n'est pas que scolaire. Il se rapporte en bout de ligne à la réussite sociale, c'est-à-dire à la place occupée par les hommes et par les femmes dans la société ». La pertinence de la démarche critique des deux auteures se trouve d'ailleurs confirmée par un récent appel d'offre du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la science du Québec ayant justement pour cible les garçons[2].

L'adhésion aux stéréotypes de la masculinité constitue un facteur également dans le maintien de comportements de violence psychologique de la part d'hommes ayant participé à un programme de traitement pour hommes violents. L'article de Ouellet, Saint-Jacques et Lindsay est issu d'une recherche visant à évaluer l'efficacité d'un tel programme, offert dans la région de Québec. Première au Québec en la matière, et première à prendre en considération les

---

2. Il s'agit d'un appel d'offre du Programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage (PAREA) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la science à l'intention des chercheurs et chercheuses du niveau collégial. Il a pour titre: La réussite scolaire chez les garçons.

conjointes des hommes ayant suivi le traitement, cette recherche confirme que la violence des hommes à l'égard des femmes en milieu conjugal est plus complexe et, surtout, plus difficile à éliminer qu'il n'y paraît. Au dire de plusieurs femmes interviewées, qui diffèrent en cela d'opinion avec leurs conjoints, la violence diminue tout de suite après le traitement mais elle revient ensuite sous forme verbale et/ou psychologique. La majorité d'entre elles continuent d'avoir peur d'être violentées - d'être « redétruites » , comme dit l'une d'elles Pourtant, durant l'entrevue, « elles insistent davantage sur les moyens qu'elles se sont donnés ou sur les attitudes et comportements qu'elles adoptent afin de contrôler cette peur », démontrant ainsi qu'elles assument plus que leur part de responsabilité dans le changement des rapports conjugaux. Ces résultat sont troublants, car si les programmes de traitement pour hommes violents ont vu le jour, c'est essentiellement grâce à l'analyse et à l'action féministes. Or, comme le soulignent les auteures, la majorité des programmes de traitement pour hommes violents sont centrés sur l'individu plutôt que sur la reconnaissance que « la violence est une pratique de domination de l'homme sur la femme ». En 1989, un seul programme était ouvertement proféministe sur les 15 existant au Québec (contre 20% aux États-Unis). Comme pour Bouchard et Saint-Amant, l'actualité donne raison à Ouellet, Saint-Jacques et Lindsay : les résultats d'une enquête de Statistique Canada rendus publics ces jours derniers confirment les leurs, notamment quant à la peur et à ses effets sur les femmes violentées[3] .

Si la violence des hommes à l'égard de leur conjointe n'est pas l'apanage des milieux défavorisés et touche une proportion considérable de femmes, il n'en reste pas moins que les femmes instruites, ayant une carrière rémunératrice et valorisante, se trouvent dans une meilleure position – un rapport de force plus favorable – par rapport à leur conjoint que celles qui dépendent de lui pour leur subsistance et leur valorisation personnelle. L'article d'Irène Lépine s'intéresse précisément à de telles femmes. L'auteure analyse, en effet, les cheminements de carrière de diplômées en administration, c'est-à-dire de femmes qui se trouvent en position de pouvoir relatif dans leur entreprise. Bien que fondée sur les caractéristiques de la mobilité d'un poste à l'autre, donc des critères essentiellement professionnels, la typologie des cheminements de carrière, établie par Lépine pour la cinquantaine de femmes gestionnaires qu'elle a interviewées, révèle que, comme chez les autres femmes de carrière (voir, entre autres, pour les cadres, Andrew, Coderre *et al.* 1989; Baudoux 1992 et, pour d'autres catégories de femmes, Fahmy 1992), les « facteurs personnels » que sont la vie de couple, la carrière du conjoint et, surtout, la maternité, interviennent dans leurs objectifs professionnels et, en conséquence, dans leurs

---

3. Il s'agit d'une enquête réalisée à l'échelle du pays par Statistique Canada, auprès d'un échantillon représentatif de 12 300 femmes. Non seulement la peur est-elle « présente » chez bon nombre des sujets de l'enquête en question, elle serait même « amplifiée » lorsque ces femmes se retrouvent « dans un environnement "propice" aux agressions », à l'extérieur du milieu familial où elles sont *effectivement* violentées, par exemple lorsqu'elles sont seules la nuit dans un stationnement. Voir l'article de Jean Dion intitulé « Une femme sur deux victime de violence », dans *Le Devoir* du vendredi 19 novembre 1993 : A 1 et A 8.

cheminements de carrière. Ainsi, c'est parmi les gestionnaires présentant un cheminement professionnel ascendant que se trouve la plus forte proportion de répondantes sans enfant ou ayant planifié soigneusement le moment de leur maternité.

C'est également à des personnes en position de pouvoir, dans les sociétés démocratiques, que s'intéressent Manon Tremblay et Réjean Pelletier. Leur article porte sur les députés et députées québécoises à l'Assemblée nationale du Québec et aux Communes canadiennes. Voilà des personnes en mesure de concevoir, de promouvoir et même d'imposer des changements ayant une incidence sur la situation des femmes et la transformation des rapports sociaux de sexe. Qu'on pense seulement aux politiques en matière d'avortement, de garderie, d'accouchement (le dossier des sages-femmes, notamment), de violence, d'éducation, etc. Encore faut-il, cependant, que ces personnes reconnaissent que « le sexe constitue un principe d'organisation de la société ». Or, comme on le voit dans cet article, si la majorité des députées interviewées se reconnaissent une responsabilité particulière par rapport aux femmes et soutiennent le mouvement féministe, la majorité des députés pensent que cela n'est pas leur rôle. Au-delà des données empiriques, c'est aux concepts mêmes de représentation politique et de démocratie que s'intéressent Tremblay et Pelletier; ces concepts demeurent androcentriques et non pas neutres, comme le prétendent plusieurs députés. La conclusion est formulée en termes stratégiques : s'il faut faire en sorte d'augmenter le nombre de femmes en politique, cela ne suffit pas. Pour représenter réellement les femmes, c'est-à-dire faire valoir leurs besoins et leurs intérêts, les élues doivent être favorables aux idéaux féministes et travailler en lien avec les groupes de femmes.

L'article de Margrit Eichler et Louise Vandelac porte sur un autre lieu où les femmes peuvent exercer un certain pouvoir, l'université. Après avoir été honnies et ridiculisées, les féministes semblent avoir réussi à se tailler, tant bien que mal, une place dans les institutions universitaires, à obtenir un certain degré d'institutionnalisation[4] des études féministes. Une grande quantité de cours sont maintenant offerts dans les universités canadiennes, tantôt regroupés en programmes d'études sur les femmes ou féministes, tantôt intégrés dans les programmes disciplinaires. Le *Canadian Women's Studies Project,* dont Eichler et Vandelac, présentent ici quelques résultats, montre qu'ils constituent un champ d'expertise important pour les professeures, compte tenu du fait que celles-ci ne représentent toujours pas le cinquième du corps professoral des universités canadiennes. Mais voilà que ce « succès » attire maintenant les hommes : une personne sur sept ayant enseigné jusqu'à présent un ou plusieurs cours sur les femmes/féministes au Canada est un homme. Bonne nouvelle !, penseront les plus optimistes. N'est-il pas réjouissant que des collègues prennent, enfin, suffisamment au sérieux le travail des féministes pour s'y associer ouvertement. Attention !, s'exclameront, au contraire, les plus méfiantes – dont je suis. Ne doit-on pas se méfier, ou à tout le moins s'étonner, devant une proportion aussi élevée d'hommes intéressés à donner des cours sur

---

4. J'ai expliqué plus longuement ailleurs (Dagenais 1992; à paraître) pourquoi, selon moi, une certaine mesure d'institutionnalisation est nécessaire pour assurer le succès des études féministes.

les femmes alors que les conférences, colloques et autres activités féministes qui se tiennent sur le campus n'en attirent jamais plus d'une poignée (et toujours les mêmes !). Si, comme le soulignent Eichler et Vandelac, les motivations des hommes pour donner des cours sur les femmes/féministes ne sont « pas toutes à rejeter en bloc comme cyniques ou inappropriées » – certaines montrent même que nous avons de véritables alliés –, la désinvolture de certains professeurs en ce qui a trait aux revues féministes – donc à nos écrits, qui sont nos productions intellectuelles les plus tangibles –, est fort révélatrice, me semble-t-il, de la représentation qu'ils se font de ce champ. Quant à l'attitude de ceux qui considèrent comme un « droit » – et/ou une faveur pour le féminisme – le fait que des hommes enseignent en études sur les femmes/féministes, elle frise le mépris[5]. A la lumière des informations contenues dans cet article et compte tenu de la « liberté universitaire » dont ils jouissent en tant que professeurs[6], la présence d'hommes dans l'enseignement en études sur les femmes/féministes apparaît comme un autre enjeu de taille pour les femmes et pour les féministes.

Après de tels articles, était-il besoin d'ajouter une bibliographie ? Peut-être pas, mais l'intérêt récent pour la notion de postmodernisme, y compris parmi les féministes, nous est apparu suffisamment problématique, compte tenu du peu de cas qui est fait des remises en question théoriques et épistémologiques opérées par les chercheuses féministes – un autre enjeu de taille -, pour vouloir y regarder d'un peu plus près. Et ce numéro ouvert s'y prêtait bien.

Issus d'un premier repérage par Gaëtan Drolet, puis sélectionnés par Huguette Dagenais sur la base des liens établis explicitement par les auteur/e/s, dans leur titre ou dans leur résumé, entre le féminisme et le postmodernisme, les références qui composent cette bibliographie donnent accès aux différentes positions des féministes par rapport au postmodernisme. Certes, comme en témoigne la liste elle-même, le phénomène est essentiellement anglosaxon. (Étrangement d'ailleurs, car les pères du postmodernisme les plus souvent évoqués sont français.) Cependant, comme les chercheuses francophones du Québec et du Canada utilisent amplement la documentation en langue anglaise, il ne peut pas les laisser indifférentes. Dagenais et Drolet espèrent donc que cette bibliographie réunissant au-delà de 150 articles, livres et thèses portant spécifiquement sur les rapports entre « féminisme et postmodernisme » s'avérera utile à l'enseignement et à la recherche. D'ailleurs, le premier compte

---

5. En effet, ces hommes tiendraient-ils le même discours à propos d'un autre champ d'étude ?

6. En effet, comparativement aux projets de recherche et à la publication d'articles dans des revues scientifiques, qui sont soumis à l'évaluation de spécialistes du champ concerné, l'enseignement, en particulier au premier cycle, laisse une grande liberté aux professeur/e/s. J'irais même jusqu'à dire que, dans l'état actuel des rapports sociaux de sexe, un professeur antiféministe a, en général, moins de problème à « faire passer son message » auprès des étudiantes et des étudiants qu'une professeure féministe. Sa double position d'autorité (en tant qu'homme et en tant que professeur), se trouve même renforcée par le double handicap de l'étudiante qui oserait le contester. Et, contrairement aux professeures féministes, il n'est pas spontanément soupçonné de biaiser la réalité.

rendu de ce numéro, rédigé par Marie-Andrée Bertrand, porte précisément sur un des ouvrages répertoriés, celui de Somer Brodribb.

Huguette Dagenais
Département d'anthropologie et
Chaire d'étude sur la condition des femmes
Université Laval

RÉFÉRENCES

ANDREW, Caroline, Cécile Coderre, Andrée Daviau et Ann Denis
1989 « La bureaucratie à l'épreuve du féminin : essai sur les trajectoires familiales de gestionnaires québécoises et ontariennes », *Recherches féministes,* 2, 2 : 55-78.

BAUDOUX, Claudine
1992 « Famille et carrière : le cas de gestionnaires féminines en éducation », *Recherches féministes,* 5, 2 : 79-122.

DAGENAIS, Huguette
1992 « L'institutionnalisation des études féministes à l'université : récupération ou révolution tranquille ? ». Communication présentée au NEMGE de l'Université de Sao Paulo et au CIEC de l'Université fédérale de Rio de Janeiro, les 10 et 18 mars.

à paraître « Vous avez dit "féministe"? La revue *Recherches féministes,* une entreprise québécoise d'édition féministe à l'université », *Ès-Lettres*, 3.

FAHMY, Pauline
1992 *Femmes entre vie et carrière. Le difficile équilibre.* Montréal, Adage.